

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **16 janvier 2017** à 20 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Nathalie Laplante
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Jacques Bergeron
Siège #6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2017-01
5317**

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 12 décembre 2016
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 12 décembre 2016
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Approbation du calendrier de conservation no : 50120, demande no: 1
 - 7.4 - Résolution d'appui pour le maintien des services au niveau des cliniques de vaccination tenues par le CIUSSS-CHUS de l'Estrie
 - 7.5 - Rapport statistiques des transports - Transautonomie
 - 7.6 - Logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation pour l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 10 - LOISIRS-TOURISME
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - Avis de motion règlement no: 2016-02 - Programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité
 - 12.2 - Approbation du point 12.1 Règlement de taxation 2017 de la séance ordinaire du 12 décembre 2016
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**2017-01
5318** **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2017-01
5319** **3.1 - Séance ordinaire du 12 décembre 2016**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

**2017-01
5320** **3.2 - Séance extraordinaire du 12 décembre 2016**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis pour la période du mois de décembre 2016.

Construction : aucun
Rénovation : 1
Captage d'eau : aucun
Installation septique : 1
Lotissement : aucun
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-01 5321 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2017-01 5322 7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no.987 au chèque no.1044 pour un montant total de 98 638.41\$

Salaires: chèque no.1671 au chèque no.1694 pour un montant total de 11 748.29\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 115.83\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 4 922.13\$

L'encaisse en date du 31 décembre 2016 est de 133 972.62\$

ADOPTÉE

2017-01 5323 7.3 - Approbation du calendrier de conservation no : 50120, demande no: 1

La demande d'approbation demandée à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a été approuvée le 28 octobre 2016. Donc, la municipalité de Milan peut, dès maintenant, appliquer les règles et procéder aux opérations de tri, de destruction et de conservation permanente inhérentes à une gestion documentaire saine et efficace. Le calendrier de conservation constitue un document juridique qui lie la municipalité en matière de gestion des archives et qu'il doit être tenu à jour, conformément à la *Loi sur les archives*.

Nous nous dégageons de toutes responsabilités concernant les documents archivés et détruits antérieurement par les anciens employés de la municipalité de Milan, n'ayant pas appliqué les règles de destruction et de conservation des documents, car il n'y avait pas de calendrier de conservation d'approuvé.

ADOPTÉE

2017-01 5324 7.4 - Résolution d'appui pour le maintien des services au niveau des cliniques de vaccination tenues par le CIUSSS-CHUS de l'Estrie

ATTENDU QUE la vaccination constitue le meilleur moyen de protéger les jeunes

enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli contre la grippe et ses complications;

ATTENDU QUE depuis de nombreuses années se tient à Milan une campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière;

ATTENDU QUE cette année, les modalités de fonctionnement de la clinique de vaccination ont été modifiées afin de nécessiter une prise de rendez-vous préalable par Internet ou par boîte téléphonique;

ATTENDU QUE 18% de la population a 65 ans et plus;

ATTENDU QUE la campagne annuelle de vaccination vise particulièrement les aînés;

ATTENDU QUE beaucoup d'aînés de la municipalité de Milan n'ont pas accès à Internet ou maîtrisent mal l'utilisation de ce média;

ATTENDU QUE les ratées téléphoniques du CIUSSS de l'Estrie-CHUS démontent que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS n'était pas prêt à assumer la prise de rendez-vous téléphonique;

ATTENDU QUE le CIUSSS de l'Estrie-CHUS n'a pas informé la population de la nécessité de prendre rendez-vous pour la clinique de vaccination 2016;

ATTENDU QUE le CIUSS de l'Estrie-CHUS n'a pas fait la même publicité que par les années passées dans les journaux locaux;

ATTENDU QUE cette nouvelle façon de procéder pour les rendez-vous risque d'avoir un effet négatif sur les résultats de la campagne de vaccination;

Il est par conséquent proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Milan demande au CIUSSS de l'Estrie-CHUS de maintenir la qualité des services offerts à sa population et de maintenir les cliniques de vaccination antigrippale dans les municipalités de la MRC du Granit;

QUE la municipalité de Milan demande l'appui de la MRC dans sa demande au CIUSSS de l'Estrie-CHUS;

QUE la présente résolution soit envoyée à madame Patricia Gauthier, présidente-directrice générale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS; à monsieur Carol Fillion, directeur général adjoint des programmes sociaux et de réadaptation du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette; au député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc et à la MRC du Granit.

ADOPTÉE

**2017-01
5325 7.5 - Rapport statistiques des transports - Transautonomie**

M. René Turcotte dépose le rapport annuel des statistiques des transports pour Transautonomie.
En 2015, il y a eu 501 transports et en 2016, 622 transports. Une hausse de 121 transports.

**2017-01
5326 7.6 - Logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation pour l'inspecteur en bâtiment et environnement**

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de CIB (Corporation informatique bellechasse) pour l'installation du logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation. Le coût total est de 2 270.00\$ plus taxes (2 609.93\$), mais le montant de 1 945.00\$ pour l'achat du logiciel sera réparti sur 2 ans (2017-2018).

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de décembre 2016.

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

2017-01 5327 12.1 - Avis de motion règlement no: 2016-02 - Programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité

Avis de motion est donné par Louiselle Gazaille Rouillard, à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, il y aura adoption du règlement portant sur le renouvellement du programme de revitalisation pour l'année 2017.

ADOPTÉE

2017-01 5328 12.2 - Approbation du point 12.1 Règlement de taxation 2017 de la séance ordinaire du 12 décembre 2016

Madame Nathalie Laplante a donné avis de motion le 14 novembre 2016 pour le règlement de taxation, mais elle était absente à la séance du 12 décembre 2016. Le règlement de taxation a été adopté le 12 décembre 2016, conditionnellement au maintien de la décision de Madame Nathalie Laplante.

Madame Nathalie Laplante maintien sa décision concernant l'adoption du règlement de taxation no: 2017-01.

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2017-01 5329 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 13 février 2017.

14 - CORRESPONDANCE

2017-01 5330 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21heures.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2017-01